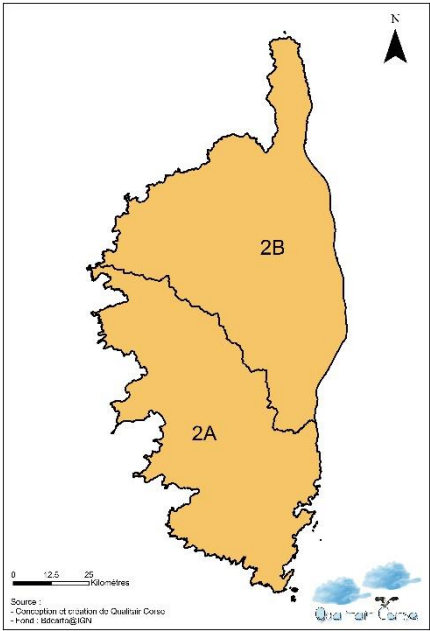


Polluant : PM ₁₀ (Particules en suspension)	Date du déclenchement : 03/04/2018 à 00h00 pour la Haute Corse et la Corse du Sud
Seuil réglementaire : Seuil d'information et de recommandation	<p>[carte départementale]</p>  <p>0 12,5 25 Kilomètres Source : - Conception et création de Qualitair Corse - Fond : bblam@kiv Qualitair Corse</p>
Dépassement du seuil réglementaire sur : Prévission <input checked="" type="checkbox"/> Constat <input type="checkbox"/>	
Durée estimée de l'épisode : 24 H	
Évolution de l'épisode pendant les prochaines 24 heures : Amélioration <input checked="" type="checkbox"/> Stabilisation <input type="checkbox"/> Aggravation <input type="checkbox"/>	<p>Légende</p> <p>DEPARTEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas de dispositif préfectoral activé Dispositif d'information et de recommandation Dispositif d'alerte
Commentaires : Qualitair Corse maintient l'épisode de dépassement de seuil d'information et de recommandation pour les particules en suspension de type PM10 pour la journée de demain, mercredi 04 avril 2018. D'après les modèles de prévision, les concentrations vont encore augmenter cet après-midi et se maintiendront jusqu'à demain après-midi. Une amélioration sera attendue en fin de journée.	
Coordonnées Qualitair Corse : Contact : 06-88-17-50-83 / 06-74-05-72-81 Courrier électronique : astreinte.qc@gmail.com Site internet : www.qualitaircorse.org Application Smartphone : « QUALITAIR CORSE » Facebook / Twitter	Coordonnées préfectures : Corse-du-Sud : 04-95-11-12-13 pref-defense-protection-civile@corse-du-sud.gouv.fr Haute-Corse : 04-95-34-50-00 pref-defense-protection-civile@haute-corse.gouv.fr

Prochain communiqué : mercredi 04 avril 2018 à 11h